

u 1er avril prochain, "Ferme" sera porté à pour les Québec. leur abonnement

ires ibec.

INCIALE

rmes

5,000,000.00
4,500,000.00
0,646,000.00

dont les argents contrôlés par un inant mensuelle- els dépôts. ivés par ses ac- que ne prête pas

EC, D'ONTARIO, DU INCE-EDOUARD

AUX AMIANTE et TOITURES

le dans les prix. ppriment pour toujours

ur vieux clabard, vieux d'Amiante ne coûte pas ure et il a de plus l'avan-

NCE à TAUX REDUITS.ropriété. Fabriqué en Papiers de toutes sortes. à se procurer notre cir-

D'AMIANTE QUEBEC, P. Q.

st-ce. it déjouer le savoir influence d'un simple

RO

à la racine du mal, et de racines pures ent ans ais est fournie de ONNS CO. CHICAGO, ILL. (da)

la Ferme

ADMINISTRATION ET PUBLICITE Abonnement payable d'avance.

Canada—Excepté cité de Québec..... 1.00 Cité de Québec et pays étrangers..... 1.50 Pour les Sociétaires de la Coopérative Fédérée de Québec..... 75c.

Tarif des annonces 10c. la ligne Annonces classées 1c. du mot minimum .50 sous.

Pour abonnement et annonces écrire au "Bulletin de la Ferme" Limitée, 111 Côte de la Montagne, (Édifice Morin), Québec. Case postale 129—Tél. 2-4297.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE
Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès



ORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
QUEBEC, LE 12 MARS 1925

REDACTION ET COLLABORATION

Cette revue est consacrée aux intérêts de la ferme et du foyer rural.

Elle est rédigée par un comité de techniciens et de praticiens agricoles, assistés de collaborateurs occasionnels et de correspondants de diverses institutions agricoles. Toute collaboration est sujette au contrôle du directeur.

La correspondance concernant la rédaction doit s'adresser au Directeur du "Bulletin de la Ferme", Case postale 129 Haute-Ville, Québec.

Volume XIII

Numéro 11

Page de la Coopérative Fédérée de Québec.

RECTIFICATION

Dans le numéro du 23 décembre 1924, du Bulletin de la Ferme, nous reproduisons des extraits d'une brochure intitulée: "Le Domaine rural canadien", par M. Georges Bouchard, membre du Conseil d'Agriculture de Québec.

A la fin de ces extraits, notre rédacteur faisait le commentaire suivant: "La Coopérative Fédérée de Québec se compte au rang de ces organismes essentiels pour le développement économique de la classe agricole". Cette phrase ne fait pas partie des sages paroles de M. Bouchard, et c'est par erreur que le typographe a placé des guillemets au commencement et à la fin du dit commentaire.

Les résultats de nos concours

La Coopérative Fédérée de Québec distribue la somme de \$7,000, en prix aux fabricants de beurre et de fromage

Durant l'année 1924, nous avons organisé, fidèles à notre programme, des concours pour la fabrication du beurre et du fromage en notre Province. Notre premier objectif était de provoquer une meilleure production dans toutes les fabriques et d'améliorer la fabrication elle-même par des méthodes scientifiques.

Les résultats ont dépassé notre attente. Et aujourd'hui deux cent cinquante fabricants reçoivent leur récompense, car nous leur avons distribué des prix pour une valeur de \$7,000.

Les fabricants de fromage se sont partagé 152 prix d'une valeur de \$4,130, comme suit: 124 prix ou \$3,335, pour la meilleure fabrication du fromage et 28 prix ou \$795, pour l'uniformité de la pesanture du fromage.

De leur côté, les fabricants de beurre ont reçu 98 prix d'une valeur de \$2,870, distribués entre les fabricants de beurre pasteurisé et ceux de beurre non-pasteurisé.

L'espace nous manque pour publier la liste complète des heureux gagnants. A notre regret, nous devons nous contenter de publier les noms des dix premiers dans chacune des quatre catégories, les voici:

FABRICANTS DE FROMAGE

La meilleure fabrication

| Prix | Valeur | Gagnant | Résidence | Comté |
|-------|--------|-----------------------|---------------|--------------|
| 1er | \$100. | M. Auguste Jobidon, | Proulxville | Champlain. |
| 2ème | 75. | M. Gonzague Girard | Métabetchouan | Lac St-Jean. |
| 3ème | 60. | M. Edgar Néron | Ste-Anne | Chicoutimi. |
| 4ème | 50. | M. Euclide Harvey | Métabetchouan | Lac St-Jean. |
| 5ème | 40. | M. S.-Adélar Héroux, | St-Mathieu | St-Maurice. |
| 6ème | 40. | M. Charles Fortin | St-Ambroise | Chicoutimi. |
| 7ème | 40. | M. Philippe Grégoire, | St-Sophie | Mégantic. |
| 8ème | 40. | M. Arthur Labbé, | Albanel | Lac St-Jean. |
| 9ème | 40. | M. Boily & Frères | Métabetchouan | Lac St-Jean. |
| 10ème | 40. | M. Joseph Salvas | Yamaska, | Yamaska. |

Uniformité de la pesanture

| Prix | Valeur | Gagnant | Résidence | Comté |
|-------|--------|------------------------|--------------------------|--------------|
| 1er | \$50. | M. Jules Touzin | Ste-Croix | Lac St-Jean. |
| 2ème | 45. | M. Ovila Larouche | St-Henri Taillon | Lac St-Jean. |
| 3ème | 45. | M. Adjutor Dufour | Sacré-Coeur de Jésus | Saguenay. |
| 4ème | 45. | M. Pierre Moreau | St-Thécla Station, RR. 1 | Champlain. |
| 5ème | 40. | M. Armand Gauthier | St-Henri Taillon | Lac St-Jean. |
| 6ème | 40. | M. Alex. Deschambeault | Val Quesnel | Papineau. |
| 7ème | 40. | M. Bélonie Maltais | St-Wilbrod | Lac St-Jean. |
| 8ème | 40. | M. Philorum Blouin | St-Ambroise de Kildare | Joliette |
| 9ème | 30. | M. Adélar Goyette | St-Stanislas | Champlain. |
| 10ème | 30. | M. Emile Fleury | Brébeuf | Terrebonne. |

FABRICANTS DE BEURRE

Beurre pasteurisé

| Prix | Valeur | Gagnant | Résidence | Comté |
|-------|--------|------------------------|----------------------|--------------|
| 1er | \$100. | M. Adjutor Lehouillier | Gentilly, RR. 1 | Nicolet. |
| 2ème | 75. | M. Albert Paradis | St-Edouard | Lotbinière. |
| 3ème | 60. | M. François Roy | Mont Carmel | Kamouraska. |
| 4ème | 50. | M. Joseph Poirier | St-Honoré-de-Shenley | Beauce. |
| 5ème | 40. | M. J.-A. Albert | St-Eloi | Témiscouata. |
| 6ème | 40. | M. Cyrille Lemay | Ste-Emélie | Lotbinière. |
| 7ème | 40. | M. Gonzague Grégoire | Plessisville | Mégantic. |
| 8ème | 40. | M. Edmond Leblond | St-Damien | Bellechasse. |
| 9ème | 40. | M. Alphonse Pelletier | St-Georges-Est | Beauce. |
| 10ème | 40. | M. Philémon Breton | St-Gédéon | Frontenac. |

Beurre non pasteurisé

| Prix | Valeur | Gagnant | Résidence | Comté |
|-------|--------|--------------------|---------------------------|----------------|
| 1er | \$100. | M. Charles Fortin | St-Victor-de-Tring | Beauce. |
| 2ème | 75. | M. Ovide Hébert | Ste-Phil. de Fortierville | Lotbinière. |
| 3ème | 60. | M. Adélar Bernard | St-Ehrem-de-Tring | Beauce. |
| 4ème | 50. | M. Alfred Poulin | St-Victor-de-Tring | Beauce. |
| 5ème | 40. | M. Willie Beaudoin | St-Didace | Maskinongé. |
| 6ème | 40. | M. M.-P. Beaulieu | St-Philémon | Bellechasse. |
| 7ème | 40. | M. Maxime Moreau | Lawrenceville | Shefford. |
| 8ème | 40. | M. A. Beauvais | Laverlochère | Témiscamingue. |
| 9ème | 40. | M. Aristide Goulet | Laurierville | Mégantic. |
| 10ème | 40. | M. Arthur Lefebvre | St-Samuel-de-Horton | Nicolet. |

Le fromage de Québec

Notre fromage vaut en tous points celui de l'Ontario, sauf peut-être une plus grande uniformité

Au comité d'Agriculture de l'Assemblée Législative, M. J.-Arthur Pâquet, président du Conseil Exécutif de la Coopérative Fédérée de Québec, a vanté les qualités du fromage sortant des fabriques de la Province, fromage qui ne le cède en rien à celui provenant des fabriques de l'Ontario.

Les préjugés contre le fromage de Québec ne sont pas disparus en Angleterre, bien que, grâce au travail des expéditeurs, les Anglais font leurs délices de notre fromage, croyant bien qu'ils mangent du meilleur fromage ontarien.

M. Pâquet suggère la création d'un bureau commercial à Londres où un représentant surveillerait l'arrivée de nos produits laitiers et verrait à réclamer des dommages de la part des compagnies lorsqu'elles font des boîtes brisées. "Par l'entremise de ce bureau", dit-il, "nous pourrions faire comprendre à nos clients d'Angleterre que notre fromage est d'une aussi bonne qualité que celui d'Ontario."

Des fabriques centrales

A l'appui de sa demande, M. Pâquet expose les moyens qui feraient disparaître l'écart actuel entre la vente du fromage en Ontario et dans Québec. Il a suggéré tout particulièrement la création de fabriques centrales. "Ces fabriques", dit-il, "et son opinion est confirmée par des autorités qu'il cite—"peuvent produire à des prix plus économiques. Elles peuvent aussi livrer sur-le-champ une importante quantité de fromage ou de beurre uniforme."

M. Pâquet a signalé au comité que la Coopérative Fédérée fait présentement des démarches pour obtenir que le fromage canadien ait une marque uniforme, une marque nationale.

Chiffres en mains, M. Pâquet a démontré que la Coopérative Fédérée paye son fromage aussi cher qu'il se vend sur les autres marchés de la province de Québec.

A la demande de M. Pâquet, M. J.-E. Lussier, gérant du département du beurre et du fromage à la Coopérative, a exposé comment la Coopérative Fédérée, en plusieurs circonstances, a puissamment aidé aux cultivateurs dans les moments de crise, alors que le marché faiblissait et qu'ils eussent été contraints d'abandonner leurs produits à des prix très bas.

A cette même séance du Comité d'Agriculture, M. Auguste Trudel, ancien gérant de la Coopérative des Fromagers, a félicité chaleureusement le gouvernement, et le Ministère de l'Agriculture en particulier, d'avoir organisé une campagne pour encourager davantage la consommation du fromage canadien.